

Piloter et animer les équipes pédagogiques d'un établissement d'enseignement artistique

Action de formation professionnelle continue

12 heures - 2 jours de 6 heures, hors pauses

Présentiel - formation proposée en intra ou sur site

CFPM FRANCE - 425 cours Émile Zola, 69100 Villeurbanne - 09 72 23 36 72 - contact@cfpmfrance.com

1. Objectifs de la formation

Permettre aux responsables et directeurs/directrices d'établissements d'enseignement artistique territoriaux de piloter et animer efficacement leurs équipes pédagogiques, en mobilisant une posture de management adaptée aux équipes artistiques, des outils de pilotage pédagogique, une communication interne structurée, une méthodologie de projet opérationnelle, et une conduite du changement pédagogique sécurisée et mobilisatrice.

2. Public visé

- Directeurs/directrices et directeurs/directrices adjoints d'écoles de musique / conservatoires / structures intercommunales.
- Responsables pédagogiques, coordinateurs, chefs de département / responsables de pôles artistiques.
- Cadres territoriaux (A/B) assurant une mission d'encadrement, de coordination ou de pilotage de projets pédagogiques.

3. Prérequis

- Exercer (ou se préparer à exercer) des responsabilités d'animation d'équipe pédagogique et/ou de pilotage d'actions/projets pédagogiques.
- Disposer d'exemples de situations managériales/projets vécus (ou en cours) à partager (anonymisés).

4. Durée et organisation

- Durée : 2 jours – 12 h (6 h/jour).
- Alternance d'apports, ateliers, mises en situation, analyses de pratiques.
- Recommandation : 8 à 20 participants.

5. Méthodes pédagogiques

- Pédagogie active : études de cas territoriales, ateliers de co-construction, exercices d'appropriation d'outils.
- Mises en situation : réunion d'équipe, cadrage de projet, entretien de régulation, communication interne.
- Analyse de pratiques : retour d'expérience guidé, diagnostic collectif, plan d'action individuel.
- Livrables : grilles, canevas et tableaux de bord prêts à l'emploi.

6. Moyens pédagogiques et matériels

- Salle équipée : vidéoprojecteur/écran, paperboard, supports d'animation.
- Remise de supports numériques : fiches outils (pilotage, communication, projet, changement), canevas de réunion, trames d'indicateurs.

7. Programme détaillé

Jour 1 – Manager une équipe artistique et structurer le pilotage pédagogique (6 h) 1) Cadrage et diagnostic partagé

- Attentes, règles de fonctionnement, clarification des rôles (direction / coordination / enseignants).
- Auto-diagnostic : forces, irritants, zones de fragilité (pilotage, communication, projets, changement). 2) Management d'équipe artistique : posture, leviers, régulation
- Spécificités des collectifs artistiques : autonomie pédagogique, identité professionnelle, reconnaissance,

sens.

- Posture managériale : autorité, cadre, confiance, délégation, responsabilisation.
- Régulation : gérer tensions, désaccords pédagogiques, équité, arbitrages. 3) Animer l'équipe pédagogique : dispositifs concrets
- Conduite de réunion : objectifs, ordre du jour, timing, décisions, suivi.
- Instances et rituels : conseils pédagogiques, coordination de département, comités projets.
- Mises en situation : animation d'une réunion "difficile" + feedback structuré. 4) Outils de pilotage pédagogique : de l'intention au suivi
- Objectifs pédagogiques et traduction en actions : priorisation, planification, responsabilités.
- Indicateurs simples et utiles : activité, qualité, résultats, impacts (usagers/territoire).
- Atelier : construire un mini-tableau de bord pédagogique (1 page). 5) Synthèse de la journée
- Points clés + engagement individuel : "1 outil à mettre en œuvre dès la semaine suivante".

Jour 2 – Communication interne, méthodologie de projet et conduite du changement pédagogique (6 h)

1) Communication interne : clarifier, aligner, sécuriser

- Cartographier les canaux : réunions, mails, espaces partagés, notes, comptes rendus.
- Règles de communication : qui décide quoi, qui informe qui, à quel moment, comment tracer.
- Atelier : bâtir une "charte de communication interne" adaptée à l'établissement. 2) Méthodologie de projet appliquée aux actions pédagogiques
- Cadrage : besoin, objectifs, périmètre, parties prenantes, ressources, risques.
- Plan d'action : jalons, livrables, responsabilités, arbitrages.
- Atelier : fiche-projet (1 page) sur un projet réel des participants (ex. nouveaux publics, pratiques collectives, parcours, partenariats). 3) Conduite du changement pédagogique : mobiliser sans épuiser
- Conditions de réussite : sens, bénéfices, participation, expérimentation, reconnaissance.
- Gestion des résistances : typologie, signaux faibles, réponses adaptées.
- Stratégie de déploiement : pilote → ajustements → généralisation → capitalisation. 4) Évaluer et pérenniser : boucle d'amélioration continue
- Mesurer ce qui compte : indicateurs, retours usagers, retours équipe, bilan de projet.
- Capitaliser : documentation, partage, ajustements, plan d'amélioration. 5) Clôture
- Plan d'action individuel (30/60/90 jours) + évaluation à chaud.

8. Compétences visées et modalités d'évaluation

Compétence 1 – Manager une équipe artistique en posture de cadre (encadrement, régulation, motivation)

- Objectif opérationnel : adopter une posture managériale adaptée à un collectif artistique et réguler les situations courantes/difficiles.
- Contenus principaux : spécificités des équipes artistiques, posture/autorité, régulation des tensions, délégation et responsabilisation.
- Évaluation associée : mise en situation (réunion/entretien) + grille d'observation.
- Critères / seuil de réussite : cadre explicite, écoute active, décision/plan d'action formulé, suivi défini.

Compétence 2 – Mettre en place des outils de pilotage pédagogique pragmatiques

- Objectif opérationnel : construire un plan de pilotage simple (objectifs → actions → indicateurs → suivi).
- Contenus principaux : priorisation, planification, responsabilités, indicateurs, tableau de bord.
- Évaluation associée : production d'un mini-tableau de bord (1 page) et d'une trame de suivi.
- Critères / seuil de réussite : objectifs clairs, indicateurs mesurables, sources identifiées, rythme de suivi réaliste.

Compétence 3 – Structurer la communication interne au service de l'alignement pédagogique

- Objectif opérationnel : organiser une communication interne lisible (canaux, règles, traçabilité, comptes rendus).
- Contenus principaux : cartographie des canaux, règles de décision/information, comptes rendus, gestion des informations sensibles.
- Évaluation associée : élaboration d'une charte de communication interne (prototype).
- Critères / seuil de réussite : rôles clarifiés, règles simples, applicabilité immédiate, traçabilité prévue.

Compétence 4 – Piloter un projet pédagogique avec une méthodologie opérationnelle

- Objectif opérationnel : cadrer et planifier un projet pédagogique (périmètre, jalons, risques, ressources, parties prenantes).
- Contenus principaux : fiche-projet, jalons/livrables, gouvernance, gestion des risques, plan d'action.
- Évaluation associée : fiche-projet "1 page" sur un cas réel + restitution orale courte.
- Critères / seuil de réussite : périmètre maîtrisé, jalons datés, responsabilités attribuées, risques anticipés.

Compétence 5 – Conduire le changement pédagogique et sécuriser l'appropriation

- Objectif opérationnel : définir une stratégie de changement (mobilisation, expérimentation, accompagnement, évaluation).
- Contenus principaux : résistances, leviers d'adhésion, plan de déploiement, capitalisation et amélioration continue.
- Évaluation associée : plan de déploiement (pilote → généralisation) + critères de réussite.
- Critères / seuil de réussite : bénéfices explicites, acteurs mobilisés, étapes réalistes, modalités d'évaluation prévues.

9. Validation de la formation

Attestation de fin de formation et synthèse des acquis (plan d'action individuel).

10. Encadrement pédagogique

Intervenant(s) CFPM : experts du management d'équipes artistiques, du pilotage pédagogique et de la conduite de projets/changement en structures d'enseignement artistique.

11. Accessibilité et prise en compte du handicap

- Analyse individualisée des besoins d'adaptation (rythme, supports, organisation de la salle, aides techniques).
- Aménagement possible des modalités d'évaluation (tiers-temps, assistance technique, ajustement des exercices pratiques, salle dédiée).
- Contact avec le référent handicap CFPM en amont de l'entrée en formation, avec formalisation écrite des aménagements retenus.

12. Transfert en situation professionnelle et suites de parcours

- Mise en œuvre d'un tableau de bord pédagogique et de rituels d'animation d'équipe.
- Déploiement d'une charte de communication interne.
- Conduite d'un projet pédagogique structuré et d'un plan de changement (pilote → généralisation).

13. Documents remis aux participants

- Support de formation (PDF).
- Boîte à outils : trames de réunion/CR, fiche-projet 1 page, tableau de bord, charte de communication interne, plan de déploiement du changement.

14. Sanction de la formation

Attestation de réalisation / présence, conformément aux exigences de l'action.